

**COMMUNE
DE
POLLIONNAY**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DELIBERATION N°2026/22

Conseil municipal du 31 mars 2026

Date de convocation du conseil municipal : 26 mars 2026

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 23

Président : Philippe TISSOT, Maire

Secrétaire élu : Yann DEVILLE

Membres présents à la séance : Philippe TISSOT, Aurélie GUTIERREZ, Jérôme MULLER, Aurore TOMA, Loïc BARBERAT, Danielle BLATH, Anne-Marie ROZIER, Patrick MARCHAND, Béatrice DUMORTIER, Christine MORIN, Didier COQUARD, Franck BERARD, Michel BERNIGAUD, Pascal MORET, Delphine OLIVIER, Cyril JACOUTON, Elodie MEGE-MULLER, Christophe TERTIAN, Corine DUTIN, Constance DOUSSET, Raphaël POCCACHARD, Yann DEVILLE, Vanessa MORISSEAU

Excusé-e-s : -

OBJET : AGEPA - Désignation des délégués

Monsieur le Maire explique que les conseils municipaux doivent choisir leurs délégués pour les représenter au conseil d'administration des associations, sur la base de l'article L.2121-21 du Code général des collectivités territoriales.

Conformément aux statuts de l'AGEPA, la commune y est représentée par 1 membre titulaire.

Le Maire propose de désigner Mme Anne-Marie ROZIER en tant que déléguée titulaire.

Le Maire demande si d'autres candidats se proposent. A défaut, Mme Anne-Marie ROZIER sera désignée comme déléguée titulaire sans élection.

Anne-Marie ROZIER est donc désignée déléguée titulaire pour représenter la commune à l'AGEPA.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Pour extrait certifié conforme

Transmission en préfecture le 1^{er} avril 2026

Publication le 1^{er} avril 2026

Philippe TISSOT
Maire

